

Sous la responsabilité de la direction générale, le/la préposée aux patinoires s'assure de la fabrication de la glace ainsi que lors de l'ouverture des patinoires, le matériel nécessaire pour assurer le bon déroulement des activités est en place et que la glace est accessible. Celui-ci ou celle-ci s'assure d'accueillir les patineurs dans un lieu propre et sécuritaire. Il ou elle est la personne de référence le soir et les fins de semaine pour répondre aux besoins des usagers.

Description des tâches

- Fabriquer la glace
- Entretenir régulièrement la surface de glace : déblaiement, arrosage, polissage, etc.
- Nettoyer le chalet et vérifier l'état général
- Prévoir le matériel et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement
- Assurer la surveillance et sécurité des lieux ainsi que l'entreposage adéquat du matériel et équipement
- Faire respecter les règles d'utilisation et les horaires par les patineurs

Aptitudes recherchées

Dans un environnement où les activités se déroulent en extérieur, au gré des changements de température, nous recherchons une personne dynamique et autonome, possédant un bon sens de l'initiative, organisée et capable d'effectuer plusieurs tâches simultanément. Cette personne devra avoir un grand souci de la propreté et du travail bien fait.

- Bonne condition physique ;
- Habileté avec les travaux manuels ;
- Capacité à utiliser une souffleuse à neige ;
- Bonne capacité d'adaptation ;
- Être disponible aux heures d'ouverture et d'entretien de la patinoire

Horaire d'ouverture de la patinoire (selon les conditions météo)

- Lundi au vendredi de 16 h à 21 h
- Samedi, dimanche et journées pédagogiques de 12 h à 17 h et de 18 h à 21 h
- Temps des fêtes :
 - 24 et 31 décembre de 12 h à 16 h,
 - 26 décembre et 2 janvier de 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h,
 - Entre le 27 décembre et 30 décembre de 12 h à 17 h et de 18 h à 21 h

Horaire d'entretien de la patinoire (selon les conditions météo)

- Du 13 au 19 décembre pour la préparation de la glace, horaire en soirée selon la météo
- Lundi au vendredi de 21 h à 23 h 30
- Samedi, dimanche et journées pédagogiques de 21 h à 23 h 30
- Temps des fêtes :
 - 26 décembre et 2 janvier de 21 h à 23 h 30,
 - Entre le 27 décembre et 30 décembre de 21 h à 23 h 30

Condition d'emploi

Salaire de 18,50 \$/heure.

Poste occasionnel, temps partiel, jour, soir et fin de semaine, jusqu'à 42 heures par semaine.

Période d'emploi : au plus tôt le 13 décembre, jusqu'au maximum 7 mars si la température le permet.

Lieu d'emploi à Drummondville : patinoire Frigon, 116 avenue des Lilas

Merci de faire parvenir votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante d'ici le 1^{er} novembre 2026 : recrutement@ccsp.qc.ca.